

## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-huit juillet deux mil vingt et un à onze heures ont été dressées les convocations de MM. et MMES Michel BLIN, Hélène CHARRIER, Karl PAWLOWSKY, Michelle TRICOT, Philippe SAVY, Marie-Laure LEGRAND-DUSSAULT, Jean-Claude MONNET, Claudette TAILLARDAT, Catherine DUPOIRIER, Eric LAMBERT, Michel VIÉ, Quentin MENEURET, Jérémy DEBELLE, Elodie GAULTIER, Clémence MERCIER, Agnès ROBIN, Romain GIRARD, Christine LORY, Benoît VIVIER, conseillers municipaux, en vue de la session qui se tiendra le JEUDI 26 AOUT 2021 à 20 heures 00, à la salle des fêtes, conformément à la délibération n° 2020-23/09-1 du 23 septembre 2020 visant à adapter le fonctionnement du conseil municipal pendant l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de COVID-19.

### ORDRE DU JOUR

- Cession d'un excédent communal à l'€uro symbolique
- Décision modificative budgétaire
- Point sur les investissements 2021
- Réflexion sur les investissements 2022 et leur financement
- Espace co-working : approbation du règlement intérieur d'utilisation
  - Questions et informations diverses.

Le maire,  
Michel BLIN.

\*\*\*\*\*

### Séance du 26 AOUT 2021

N° 2021-05

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt et un, le 26 AOUT à 20h00, le conseil municipal de MONTGIVRAY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Michel BLIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 18 juin 2021.

Nombre de membres - Afférents au Conseil Municipal : 19  
- Nombre de membres en exercice : 19  
- Qui ont pris part aux délibérations : 19 (dont 3 pouvoirs)

**Etaient présents** – MM. et MMES Michel BLIN, Hélène CHARRIER, Philippe SAVY, Michelle TRICOT, Karl PAWLOWSKY, Marie-Laure LEGRAND-DUSSAULT, Jean-Claude MONNET, Eric LAMBERT, Jérémy DEBELLE, Claudette TAILLARDAT, Catherine DUPOIRIER, Michel VIÉ, Clémence MERCIER, Benoît VIVIER, Agnès ROBIN, Christine LORY.

**Etai(en)t excusé(s)** : Quentin MENEURET donne pouvoir à Clémence MERCIER, Romain GIRARD donne pouvoir à Benoît VIVIER, Elodie GAULTIER donne pouvoir à Michel BLIN.

**Etai(en)t absent(s)** :.

**Secrétaire** Marie-Laure LEGRAND-DUSSAULT.

### Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent.

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à faire connaître leurs observations éventuelles sur le compte-rendu de la réunion du 03 JUILLET 2021.

Agnès ROBIN indique que le point sur la démarche de psychologue du travail n'avait pas été évoqué. Cette précision a été apportée dans le compte-rendu en complément du

débat sur le Document Unique, cet élément y étant intégré. Le Document Unique dans sa totalité est consultable librement par les conseillers municipaux en mairie.

L'assemblée passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la séance.

**2021-26/08-1 CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE D'UN EXCEDENT DE LA VOIRIE n°9 à M. Ludovic CORDEIRO-GOMES riverain**

*reçu à la sous-Préfecture le 27/08/2021.*

Mr le Maire rappelle l'accord de principe pris en séance du 25 juin 2020 pour la cession de la parcelle cadastrée H 862 « les Brebelins » (route de Chavy) à M. Ludovic CORDEIRO-GOMES à l'Euro symbolique. Ce terrain, qu'il entretient régulièrement, est un excédent communal de la voie communale n°9 jouxtant sa propriété.

L'intéressé ayant confirmé sa demande par courrier du 24 juillet dernier, acceptant de prendre à sa charge les frais de bornage et de notaire, M. le Maire propose à l'assemblée de délibérer.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité :

- Considérant l'intérêt mutuel de cette cession, pour le demandeur et la collectivité,
- Décide de céder la parcelle communale cadastrée H 862 « les Brebelins » d'une contenance de 833 m<sup>2</sup>, au profit de M. Ludovic CORDEIRO-GOMES,
- Fixe le prix de vente à 1 Euro symbolique, et décide que les frais afférents à cette opération (géomètre, notaire) seront la charge de l'acquéreur,
- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer l'acte notarié nécessaire à la réalisation de cette vente.

\*\*\*\*\*

**2021-26/08-2 DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE n°1-2021**

*reçu à la sous-Préfecture le 27/08/2021.*

M. le Maire propose d'ajuster certains crédits budgétaires, par une décision modificative.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité :

- Décide de procéder à l'augmentation de crédits budgétaires suivante :

# COMMUNE DE MONTGIVRAY – COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE MONTGIVRAY (PRINCIPAL)

ETAT DE CONTROLE DE LA D.M.

26/08/2021

Budget : COMMUNAL

Augmentation de crédits

**Intitulé de la D.M. : DM 1-2021**

**Crée le 26/08/2021**

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Chauffage urbain	60613		2 000.00			
Alimentation	60623		1 000.00			
Autres fournitures non stockées	60628		2 000.00			
Fournitures de voirie	60633		-2 000.00			
Vêtements de travail	60636		2 000.00			
Autres matières et fournitures	6068		1 100.00			
Locations mobilières	6135		1 500.00			
Bâtiments publics (entretien)	615221		-1 110.00			
Réseaux (entretien)	615232		1 500.00			
Maintenance	6156		3 000.00			
Multirisques Assurances AXA	6161		600.00			
Autre personnel extérieur	6218		-1 000.00			
Divers intermédiaires honoraires service remplacement CDG	6228		2 000.00			
Fêtes et cérémonies	6232		2 000.00			
Catalogues et imprimés flyers...	6236		2 000.00			
Taxes et impôts sur les véhicules	6355		100.00			
Remboursements sur rémunération				6419		5 000.00
Versements aux autres oeuvres soc CNAS	6474		-300.00			
Médecine du travail, pharmacie	6475		-2 000.00			
Indemnités (les)	6531		5 600.00			
CCAS Abonnement report résultat 2020 (revenu BP)	657362		3 800.00			
Subventions de fonctionnement aux asso	6574		-5 000.00			
Intérêts des autres dettes	6618		-500.00			
Redevances funéraires				70312		40.00

COMMUNE DE MONTGIVRAY – COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE MONTGIVRAY (PRINCIPAL)

ETAT DE CONTROLE DE LA D.M.

26/08/2021

Budget : COMMUNAL

Augmentation de crédits

**Intitulé de la D.M. : DM 1-2021**

**Crée le 26/08/2021**

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Redevance d'occupation du domain				70323		70.00
Autres produits d'activités annexes <i>remboursement divers</i>				7088		1 000.00
FCTVA <i>fonctionnement 2019</i>				744		6 000.00
Mandats annulés (sur exercices antérieurs) <i>trop versé assurance personnel 2020</i>				773		2 960.00
Subventions exceptionnelles <i>N. Forissier région 1<sup>er</sup> Salon Pâques</i>				774		1 000.00
Produits exceptionnels divers <i>AXA rembours Sinistres</i>				7788		2 220.00
<b>Fonctionnement</b>			<b>18 290.00</b>			<b>18 290.00</b>
Autres <i>Subv° FIPRFP</i>				1348 / 30	H.O.	2 500.00
Concessions et droits similaires <i>logiciels licence télétravail</i>	2051 / 30	H.O.	600.00			
Autres bâtiments publics <i>Ball de fets Mairie (47%) matériaux</i>	21318 / 66	H.O.	1 200.00			
Installations générales, agencement <i>Co Working</i>	2135 / 78	H.O.	-15 000.00			
Réseaux de voirie <i>Non affecté</i>	2151 (HP)	H.O.	-2 500.00			
Matériel de bureau et matériel inform <i>Co Working</i>	2183 / 78	H.O.	700.00			
Matériel de bureau et matériel inform <i>Co Working</i>	2183 / 78	H.O.	6 500.00			
Mobilier <i>Co Working</i>	2184 / 78	H.O.	5 500.00			
Mobilier Mairie - cloison <i>ergonomie + mobilier adapté</i>	2184 / 30	H.O.	5 500.00			
<b>Investissement</b>			<b>2 500.00</b>			<b>2 500.00</b>

**2021-26/08-3 RPI Montbrilacs : PERIMETRE - DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX**

**Annule et remplace la délibération n° 2021-03/07-2**

reçu à la sous-Préfecture le 27/08/2021.

M. le Maire informe l'assemblée que les trois communes de Montgivray Lacs et Briantes ont délibéré pour la création du syndicat RPI.

M. le Préfet a notifié le projet de périmètre et de statuts le 09 juillet dernier. Sur proposition de M. le Maire et après délibération à l'unanimité, le conseil municipal :

- Accepte de projet de périmètre et de statuts du RPI Montbrilacs,

- Désigne les délégués communaux comme suit :
  - \* titulaire : Hélène CHARRIER et Eric LAMBERT
  - \* suppléants : Agnès ROBIN et Claudette TAILLARDAT.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **ESPACE CO-WORKING : règlement intérieur**

*Marie-Laure LEGRAND-DUSSAULT informe qu'elle est toujours en attente d'une proposition pour un système d'accès sécurisé.*

*Le règlement intérieur sera finalisé suivant les installations retenues.*

*L'approbation est donc reportée à une prochaine séance.*

*Les points sur le ménage et le protocole sanitaire devront être précisés.*

#### **RESSOURCES HUMAINES :**

*Compte-rendu de la commission du personnel du 06 août remis aux conseillers municipaux, joint en annexe.*

#### **ASSURANCE du Club-house**

*Toujours en attente de l'attestation d'assurance de l'USM. Rappelé par courrier.*

\*\*\*\*\*

*Hélène CHARRIER propose de créer une petite association pour encaisser les recettes des manifestations organisées par la commune. Voir la faisabilité.*

*Karl PAWLOWSKY propose d'envoyer aux administrés, comme certaines communes le font, un courrier incitant à nettoyer/désherber devant chez eux. Travaux actuels rue des buissons : il s'agit du remplacement de conduites d'eau potable.*

*Fibre mairie camping : une tranchée est faite depuis la salle des fêtes.*

*Entretien des trottoirs et caniveaux par les agents communaux : beaucoup de réclamations des administrés cette année. Le planning des congés du service technique sera fait en sorte que 2 agents soient présents simultanément (plusieurs jours sans aucun agent cet été).*

*Michelle TRICOT : beaucoup de visites du château actuellement.*

*Dimanche prochain, un rallye de voitures anciennes fait une halte rapide vers 10h00. Au programme visite par groupes du château et de la tour (65 personnes, 45 véhicules)*

*Concert de Cécile Corbel. Les inscriptions sont lancées à l'accueil de la mairie. Prévoir le contrôle du passe sanitaire à l'entrée. (Eric Lambert)*

*Proposition de présenter une projection de photos cet hiver sur la vie d'Aurore Sand à l'occasion des 60 ans de sa mort.*

*Carlos Bonnin, pianiste de Valldemossa, propose entre le 22/12 et le 07/01 de venir à Montgivray jouer accompagné de sa fille chanteuse.*

*La 2<sup>e</sup> édition du salon du polar est en préparation, la recherche d'auteurs est lancée.*

*Les circuits de randonnée proposés sur les chemins de Montgivray, avec de nouveaux flyers, ont du succès.*

*Une personne intéressée par George Sans propose de venir à Montgivray faire une balade contée.*

Eric LAMBERT des administrés de la rue Jena Pacton demandent plus de sécurité pour les piétons, en raison d'une circulation. Prévoir un lien passage piéton entre la rue des huchettes et l'autre côté de la rue Jean Pacton.

Michel VIE projet de marché de produits locaux le 3<sup>e</sup> dimanche du mois. Souhaiterait débuter dim. 19 septembre avec environ 11 exposants. Les emplacements seraient gratuits mais il sera demandé aux exposants de laisser propre leur emplacement pour ne pas charger le service technique. L'utilisation du parking de la salle des fêtes présente un inconvénient en cas de location. Voir aussi pour ne pas entraver le passage entre la place de Verdun et le parking de la salle des fêtes, desservant le camping. Jérémy Debelle qui a de l'expérience dans le domaine, propose d'aider à l'organisation du marché.

Jérémy DEBELLE et Quentin MENEURET organisent une randonnée sur les circuits de Montgivray vers octobre.

### **Remerciements**

*M. Philippe BARLET pour l'accueil et les chocolats pour son exposé sur le camp de travailleurs étrangers.*

### **DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL entre le 03 juillet et le 25 août 2021**

#### **• Droit de Prémption Urbain, non exercé sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner suivantes :**

*Décision du 02/07/21 parcelles F 1444 et 1748 « 58 rue des huchettes » non bâti 2242.m2.*

*Décision du 31/07/21 parcelle G 1097 « 18 rue Pierre Bordat » bâtie 1171 m2*

*Décision du 31/07/21 parcelle F 399 «la Varenne » bâtie 626 m2*

*Visa du Maire du 24/08/21 (lot appartenant à la CDC) parcelles ZK 180 et 189 « les Murailles » non bâties, 8000 m2*

#### **• Acquisitions - marché**

Commande des travaux de restauration de la voûte bas-côté droit de l'église : entreprise Ducrot : 58.461,86 € ttc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Pour copie conforme,  
Le maire,  
Michel BLIN